

21 juin 2021

Danone vend Vega à un fonds de capital-investissement américain

Davies a agi à titre de conseiller juridique canadien de Danone, grande entreprise française multi-locale du secteur de l'alimentation et des boissons, aux fins de la vente de Vega, sa marque nord-américaine de produits nutritionnels d'origine végétale. Vega a été achetée par des fonds gérés par WM Partners, un fonds de capital-investissement américain centré sur le secteur de la santé et du mieux-être.

La vente de Vega s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus déployés par Danone aux fins de l'optimisation de la répartition de son capital et de l'examen stratégique continu de son portefeuille d'actifs et de marques. Danone était devenue propriétaire de Vega en 2016, au moment de son acquisition de WhiteWave Foods, fabricant d'Alpro.

L'opération est assujettie aux conditions de clôture habituelles.

L'équipe de Davies qui a conseillé Danone aux fins de l'opération comprenait [Vince Mercier](#) et [Antoine Le Bihan](#) (Droit des sociétés/Fusions et acquisitions); [Marie-Emmanuelle Vaillancourt](#) (Fiscalité); [Mark Katz](#) (Concurrence); Gillian Stacey (Protection de la vie privée); et [Seann McAleese](#) (Droit du travail).